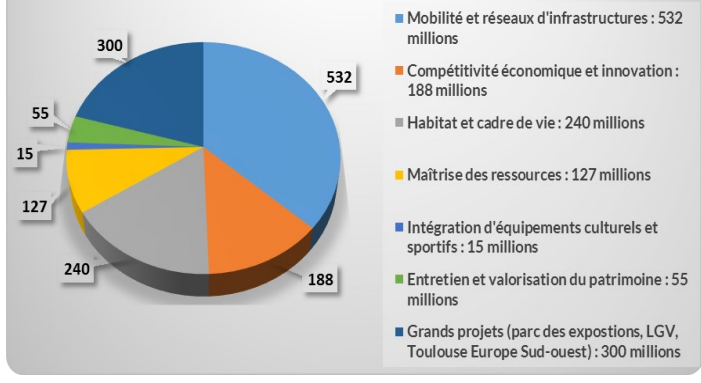


Une feuille de route ambitieuse

Plan Pluriannuel d'Investissements
Métropolitains (millions)



Le 25 juin 2015, le Conseil de Métropole a adopté sur proposition de Jean-Luc Moudenc Président de Toulouse Métropole, un Plan Pluriannuel d'Investissements Métropolitains (PPIM) pour les 5 ans à venir, de près d'1,5 milliard d'euros et ce, malgré l'importante baisse des dotations de l'État (près de 640 millions d'euros de recettes en moins pour les communes sur la période 2014-2020 par rapport aux années passées).

En s'imposant une rigoureuse gestion financière, il s'agit de développer les services quotidiens à disposition des habitants, mais aussi de s'engager pour l'emploi et la croissance.

Des projets rassembleurs qui ont obtenu une large majorité de votes favorables : 88 voix.

Voir la vidéo du
Groupe Métropole d'Avenir :
<http://www.metroledavenir.fr/videos>

« Avec Jean-Luc Moudenc, notre groupe a toujours porté avec force le projet de LGV inscrit dans le Plan Pluriannuel d'Investissements Métropolitains. Au-delà de la déclaration de principe du gouvernement, nous attendons de l'Etat une réponse concrète quant au financement et aux conditions de mise en œuvre. Occasion unique de désenclaver notre territoire en nous rapprochant de Paris et de Bordeaux, cet équipement, essentiel à notre développement, ouvrira aussi de nouveaux horizons vers Montpellier et Barcelone. »

Sacha Briand, Vice-président de Toulouse Métropole chargé des Finances - Président du groupe Métropole d'Avenir



Toulouse Métropole au quotidien

Vers la généralisation du recours à l'énergie verte

Pour favoriser la production d'énergie propre, Toulouse Métropole sollicite EDF et GDF Suez pour qu'ils délivrent de l'électricité verte (essentiellement hydraulique) à hauteur de 50%.

A charge pour eux de fournir un certificat attestant que l'énergie vendue est bien verte.



Avec Toulouse Métropole, nos communes s'approvisionnent en énergie à moindre coût

Grâce à la négociation sur le marché de l'électricité menée à travers Toulouse Métropole, nos communes, plus fortes ensemble, vont économiser des sommes conséquentes par rapport aux anciens tarifs.

Durant les prochains 26 mois, Toulouse économisera plus de 900 000 euros soit 9% ; Balma, Blagnac, Bruguères, Castelnest, l'Union, Saint-Orens, Tournefeuille, Colomiers, Aigrefeuille, Cugnaux, Fenouillet, Beauzelle, etc. économiseront entre 10 et 13%.

Ecole de Gratentour : Un bel exemple de solidarité métropolitaine

A l'appel de Jean-Luc Moudenc, Président de Toulouse Métropole, une

subvention de solidarité a été sollicitée auprès de l'ensemble des communes de la Métropole suite à la destruction de l'école de Gratentour dévastée par un incendie.

Un élan de solidarité suivi par la plupart des communes. La Métropole quant à elle, au travers de la hausse de la DSC (dotation de solidarité communautaire) a versé une aide de 33 000 euros. Deux ans après l'incident, les petits gratentourais ont pu faire leur rentrée dans leur nouvelle école.



Toulouse Métropole, au service de l'économie et de l'emploi

Le Schéma de développement économique résulte d'une longue concertation avec l'ensemble de la communauté économique (plus de 300 entreprises y ont participé).

L'objectif : dresser les contours de la feuille de route en matière de développement économique et définir les ambitions de notre Métropole avec un programme d'actions qui serve au mieux la croissance.

Ainsi, le 23 juin au « Delivery Center » d'Airbus le Président Jean-Luc Moudenc a présenté le schéma de développement économique autour de quatre programmes et de vingt projets concrets.

Plusieurs pactes stratégiques sont institués dont l'un va unir, par exemple, Toulouse Métropole et le Groupe Airbus dans le but d'accompagner efficacement cet industriel, le plus gros employeur de

notre territoire, dans son développement. Un autre pacte unira la Métropole et la recherche ainsi que l'Enseignement supérieur afin de stimuler les sciences, l'innovation et la création d'entreprises innovantes.

Dans la même logique, à travers le label *French Tech* de nombreux centres d'études ou start-up vont se structurer pour attirer de nouveaux investisseurs ou conquérir des marchés internationaux.

Créer les conditions attendues par les acteurs économiques pour bâtir une Métropole d'Avenir encore plus créatrice d'emplois

Une agence d'attractivité est en cours de création, regroupant (c'est une première en France!) l'Office de tourisme, le Bureau des congrès, « So Toulouse » et

l'association « Invest In » chargés de prospecter les entreprises à l'international dans des filières bien ciblées.

En parallèle, les zones à vocation économique seront adaptées pour être elles aussi plus accessibles, mieux équipées et plus efficaces.

Audacieuse, innovante et pragmatique, « Cette feuille de route est pour la première fois sur notre territoire un programme d'actions concret fruit d'une large concertation avec la communauté économique et nous en sommes très heureux » souligne Dominique Faure, Vice-présidente en charge du Développement économique à Toulouse Métropole.

Un outil conçu pour répondre et s'adapter aux réalités du terrain pour consolider notre richesse économique actuelle et accompagner les projets à venir.

www.strategieco.toulouse-metropole.fr

Le développement durable, au cœur des investissements

Soucieux de préserver un environnement sain et viable et d'anticiper les conséquences du réchauffement climatique, les élus de Toulouse Métropole agissent afin de réduire l'empreinte environnementale. Un défi à relever ensemble pour offrir des services efficaces et performants écologiquement.

En modernisant les infrastructures de transports (8 millions affectés à la réduction des éléments négatifs environnementaux) et en développant toujours plus les transports en commun (création de lignes de bus supplémentaires, dont Linéo pour 69 millions d'euros) ou les pistes cyclables (près de 6 millions par an), les élus de la Métropole ont pour objectif de diminuer les émissions de gaz à effet de serre à l'origine du dérèglement climatique, principalement les émissions de CO2 produites par les véhicules à combustion thermique.

vore, mise en place de bornes de recharge afin d'encourager l'usage des voitures électriques...

Ainsi, de grands programmes de réhabilitation (notamment d'isolation) dans des logements sociaux et dans des logements privés (pour près de 13 millions d'euros au total) permettront de réduire la consommation énergétique des ménages et de lutter contre la précarité énergétique des foyers en difficulté.

C'est aussi en matière d'énergies renouvelables, l'extension du réseau de chaleur urbain par l'incinération des ordures ménagères, les projets d'installation photovoltaïque ou encore la méthanisation à partir des boues usées.

Un effort particulier portera sur la récupération des eaux pluviales (près de 53 millions d'euros pour environ 2 070km de réseaux) et des eaux usées, sur le perfectionnement des procédés de tri sélectif des déchets en vue de leur recyclage (près de 4 millions d'euros) et sur la création d'espaces verts.

De fait, l'engagement financier global de Toulouse Métropole pour des actions relevant des thématiques « durables » peut être estimé à plus de 200 millions d'euros, auxquels s'ajoutent les 6 millions d'euros directement affectés aux projets des délégations « Environnement, Développement Durable et Energies ».

Voir la vidéo du
Groupe Métropole d'Avenir :
<http://www.metropledavenir.fr/videos>



Michel Aujoulat, 1er Vice-président de Toulouse Métropole en charge du Développement durable

Elisabeth Toutut-Picard, Présidente de la Commission Environnement et Développement durable de Toulouse Métropole

Réduire l'empreinte environnementale et rendre les nouveaux aménagements plus performants

Dans sa politique d'urbanisme, Toulouse Métropole intègre également les variables Energies et Climat.

De la conception à la réalisation des projets, comme dans l'exploitation des sites et bâtiments, tout est pensé pour limiter l'impact environnemental : éclairage public innovant et moins énergi-

Groupe Métropole d'Avenir - Toulouse Métropole

6, rue René Leduc 31505 Toulouse cedex 5
metropole-davenir@toulouse-metropole.fr
05 31 22 96 30

Newsletter - Octobre 2015 - Tous droits réservés Groupe Métropole d'Avenir



Groupe Métropole d'Avenir



@grpemetroavenir



www.metropledavenir.fr